

Crack contenant des traces de carfentanil

La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP de Montréal) est préoccupée des risques de surdoses et de décès associés à la consommation de crack contenant des traces de carfentanil, un opioïde toxique à faible dose. 4 événements de surdose liés ont été rapportés dans les 2 dernières semaines. Les personnes ont présenté des symptômes inhabituels lors de la consommation de la substance (sommolence, étourdissements, nausées, « nodding ») qui ont été renversés par l'administration de naloxone. Une personne a dû être transportée en ambulance.

Il est très inhabituel de retrouver un opioïde dans un stimulant comme le crack. Le phénomène n'est pas généralisé. Toutefois, cela renforce l'importance, pour les consommateurs de stimulants, de ne pas consommer seuls et que les accompagnateurs aient de la naloxone et sachent s'en servir.

Peu importe la substance consommée, la naloxone est indiquée lorsqu'une personne :

- **A une respiration difficile, ronflante ou ne respire pas du tout.**
- **Réagit peu ou pas au bruit et à la douleur.**

La personne peut aussi présenter une cyanose (lèvres et ongles bleutés) et un myosis (pupilles contractées). Ces symptômes sont susceptibles d'évoluer vers un **arrêt cardio-respiratoire**. En cas de surdose, appelez le 911 immédiatement pour une intervention rapide et optimale et administrez de la naloxone si disponible. Une prise en charge en milieu hospitalier pour administration de naloxone sous supervision médicale ou gestion des voies respiratoires pourrait être requise.

La DRSP de Montréal invite les consommateurs de drogues de rue, **quel que soit le mode de consommation** (par inhalation, par injection, ou autres), à être prudents et encourage cliniciens et intervenants à rehausser les interventions de prévention des surdoses auprès de ceux-ci :

- 1. Informer les utilisateurs de drogues de rue des risques liés à la consommation de crack contaminé.**
- 2. Offrir un counseling sur les pratiques de consommation à risques réduits :**
 - **Éviter de consommer seul** (sinon, informer quelqu'un et rester en contact lors de la consommation, ex : National Overdose Response Service **(NORS) 1-888-688-6677**)
 - Lorsque plusieurs personnes consomment, **éviter de consommer tous en même temps.**
 - **Avoir de la naloxone disponible** en quantité suffisante et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose. En cas de doute, ne pas hésiter à l'utiliser (aucun danger même si non nécessaire).
 - **Diminuer la dose de drogue pour tester ses effets.**
 - **Éviter de partager le matériel d'inhalation** avec d'autres personnes.
 - Fréquenter les [services de consommation supervisée](#).
 - Fréquenter les [services de vérification des drogues](#).
 - **Appeler le 911** en cas de surdose (la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911).
- 3. Renseigner et accompagner au besoin les personnes afin d'obtenir gratuitement la naloxone** dans les pharmacies et organismes communautaires inscrits dans le [répertoire de l'INSPQ](#).

Nous vous invitons à être vigilants et à nous informer de toute situation inhabituelle en utilisant la [fiche de signalement de surdose](#).

Pour plus d'informations :

[Surdose | Direction régionale de santé publique de Montréal \(santepubliquemontreal.ca\)](#)

Source : Direction régionale de santé publique de Montréal - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : 514 528-2400